

Agence Française de l'Adoption

Lettre de l'AFA n°45

avril 2023



Actualités
institutionnelles



Actualités
internationales



Préparation et formation des
candidats et professionnels

ACTUALITÉS INSTITUTIONNELLES



Création de France Enfance Protégée

[Retour sur la préfiguration](#)

Dès juin 2022, Pierre Stecker, préfigurateur, et les équipes de l'AFA, du CNAOP, du CNPE, de l'ONPE et du SNATED ont travaillé à construire ensemble, le nouveau Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Enfance Protégée (FEP). **Cette maison commune est désormais effective depuis le 5 janvier 2023.** La création du GIP est aussi le fruit de **l'ambition et du soutien sans faille de la Secrétaire d'Etat chargée de l'enfance Charlotte Caubel et de son cabinet, avec l'appui de la DGCS**, qui ont redoublé d'efforts pour obtenir des arbitrages budgétaires favorables et faire aboutir la démarche d'arrêté de création du GIP. Enfin, c'est grâce à **l'engagement de la Vice-Présidente de l'Assemblée des Départements de France Florence Dabin et l'appui de ses collaborateurs** que le projet de GIP a pu avancer durant toute la phase de préfiguration.

[L'Assemblée générale constitutive](#)

Le 5 janvier 2023, les membres de l'assemblée générale constitutive de France Enfance Protégée se sont réunis pour la première fois pour **approuver la Convention constitutive du groupement, son programme d'activité 2023, et ses budgets 2023.**

[L'AFA au sein de France Enfance Protégée](#)

Au sein de France Enfance Protégée, **les missions initiales de l'AFA, l'information, le conseil et l'intermédiation dans les procédures d'adoption de mineurs résidant habituellement à l'étranger, sont élargies.** Désormais, l'AFA doit également répondre à l'exigence de mise en œuvre d'une base nationale des agréments pour l'adoption

ainsi qu'à la mission d'appui aux départements pour l'accompagnement et la recherche de candidats à l'adoption nationale.

L'AFA devient donc un service de France Enfance Protégée. Son fonctionnement concernant le métier n'est pas impacté par le regroupement. Ainsi, les procédures d'intermédiation en adoption, les formations à destination des candidats ou des professionnels, l'accompagnement aux candidats, etc, se poursuivent. Par ailleurs, l'AFA conserve pour une durée de deux ans sa personnalité morale, afin d'exercer sa mission d'intermédiaire pour l'adoption dans les pays qui n'ont pas accrédité le nouveau groupement, France Enfance Protégée, et dans l'attente de ces nouvelles accréditations.

À compter du mercredi 29 mars 2023, les adresses de messagerie changent au sein de France Enfance Protégée, et donc de l'Agence Française de l'Adoption. Les candidats, partenaires et correspondants départementaux de l'AFA enverront et recevront des courriels à l'AFA avec le nom de domaine suivant : **xxx@france-enfance-protectee.fr**.



Création du Conseil National de l'Adoption

Le Conseil National de l'Adoption (CNA) est une nouvelle instance chargée d'émettre des avis et de formuler toutes propositions utiles relatives à l'adoption, y compris l'adoption internationale, et dans le cadre d'une consultation sur les mesures législatives et réglementaires prises en ce domaine. Monsieur Sylvain Turgis, également Secrétaire général du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), a été nommé pour assurer le secrétariat général de ce nouveau conseil national. Par [décret en date du 23 décembre 2022](#), sont fixées les règles relatives à la composition et au fonctionnement du CNA, en application de l'article 36 de la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants.

Le Conseil est composé de 31 membres, répartis dans quatre collèges, représentant respectivement :

- Les institutions, collectivités et administrations territoriales compétentes ;
- Les administrations centrales compétentes ;
- Les associations ;
- Des personnalités qualifiées en raison de l'intérêt qu'elles portent à l'adoption et à la famille.

Le CNA est désormais une entité de France Enfance Protégée, aux côtés du SNATED, de l'ONPE, de l'AFA, du CNPE et du CNAOP.



Publication d'une étude historique sur les pratiques illicite dans l'adoption internationale en France

En 2021, Yves Denéchère proposait à la Mission de l'adoption internationale (MAI) que soit réalisée une **étude historique sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale en France. En effet, la multiplication des cas de pratiques illicites révélés par des personnes adoptées ou des enquêtes journalistiques pose la question de leur caractère systémique.** Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a accepté de financer une mission postdoctorale de 12 mois et a signé une convention avec l'Université d'Angers et le laboratoire TEMOS. Fabio Macedo, docteur en histoire ayant réalisé une thèse sur l'histoire de l'adoption, a été recruté par l'Université d'Angers en qualité de chercheur postdoctorant afin de mener à bien ce travail sous la supervision d'Yves Denéchère.

Quels que soient les contextes de catastrophe naturelle, de mal développement ou de crise économique et sociale, de paix ou de guerre, de régimes démocratiques ou dictatoriaux, à l'échelle locale, nationale ou transnationale, des actes illicites ont pu être commis. Dans certains États, des politiques publiques ont organisé, selon le profil social, politique, de genre ou ethnique des génitrices et des géniteurs, des abandons forcés suivis d'adoptions, des séparations forcées d'enfants de populations autochtones suivies d'adoptions par des populations blanches, mais aussi des enlèvements

d'enfants d'opposants politiques suivis d'adoptions. L'étude propose une liste détaillée d'exemples de ces abus.

Selon l'étude, il semble « légitime de se poser la question du caractère systémique des pratiques illicites dans l'adoption internationale, de la consubstantialité de ces pratiques avec le phénomène lui-même » ce qui ne signifie cependant pas que toutes les adoptions internationales sont entachées de pratiques illicites.

[Consulter l'étude historique](#)

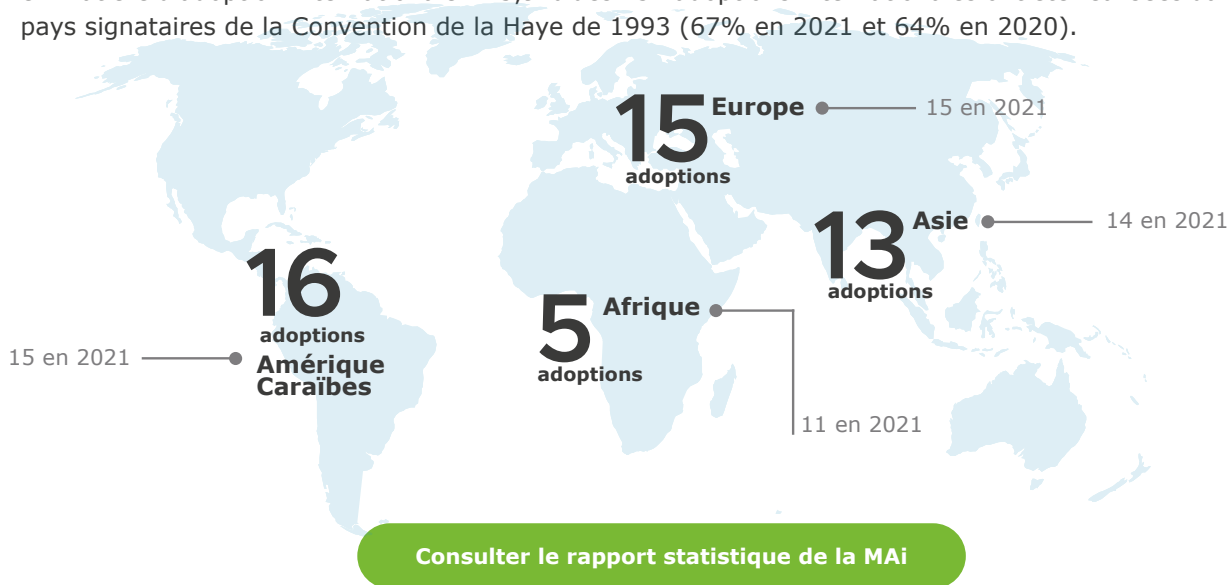
ACTUALITÉS INTERNATIONALES



Les chiffres 2022 de l'adoption internationale

À l'instar de l'année 2021, **le paysage de l'adoption internationale en France reste très marqué par les conséquences de la crise sanitaire**. Malgré une reprise forte des déplacements de l'AFA à l'international (Albanie, Sénégal, Philippines, Inde) et la pérennisation de son activité d'intermédiation et de formation, les chiffres de l'année 2022 sont en diminution par rapport à ceux de 2021. **Ainsi en 2022, 49 adoptions internationales ont été réalisées par l'intermédiaire de l'AFA dans 14 de ses différents pays partenaires**. 16 adoptions ont été réalisées en Amérique et aux Caraïbes, 5 en Afrique, 15 en Europe et 13 en Asie. La Mission de l'Adoption Internationale déclare quant à elle un total de 232 adoptions internationales pour l'année 2022 (-7,9% par rapport à 2021), dans 34 pays d'origine.

On observe cependant une **nette progression de la proportion des adoptions réalisées dans les pays appliquant la Convention de La Haye du 29 mai 1993** sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale : 75,9% des 232 adoptions internationales ont été réalisées dans des pays signataires de la Convention de la Haye de 1993 (67% en 2021 et 64% en 2020).



COLOMBIE - Mission de représentation

Du 13 au 17 février, une délégation de l'AFA s'est déplacée en Colombie pour une mission de représentation, en présence de Madame GIRAULT, Directrice Générale, Madame Claudia SCHATTKA-PONCET, correspondante de l'AFA à Bogota et Madame Manuela BEAUDOIN rédactrice Colombie. Cette mission de représentation



La délégation de l'AFA en présence de l'équipe de l'ICBF

intervient dans un **moment politique particulier pour l'histoire de la Colombie, avec l'élection du premier président de gauche du pays**, depuis août 2022, Monsieur Gustavo Petro. Les équipes de l'Autorité centrale, l'ICBF, ont donc été renouvelées, notamment avec la nomination d'une nouvelle directrice générale. **L'occasion pour l'AFA de se présenter auprès de la nouvelle administration et de renforcer les liens sur place, dans un contexte stratégique inédit.**



COLOMBIE - Mission *Rencuentro con mis raíces*

Entre le 20 et le 24 février une **délégation pluridisciplinaire (rédactrice, psychologue, conseillère en charge du post-adoption)** de l'AFA s'est déplacée en Colombie afin préparer le **premier projet de recherche des origines pour les personnes adoptées à l'international**. Ce projet, « *Reencuentro con mis raíces* », est mis en place avec le soutien de la MAI et l'Autorité Centrale Colombienne. La mission a permis également de rencontrer de nombreux acteurs de l'adoption internationale (autorités colombiennes, organismes suédois et québécois, parents adoptifs, jeunes adultes adoptés et experts en recherche d'origines) et les échanges permettent désormais de travailler les phases suivantes du projet en 2023 et 2024.



La délégation de l'AFA dans une antenne régionale de l'ICBF (Huila - Neiva)



La délégation de l'AFA en présence de l'équipe de l'ICBF



Les déplacements du service international en 2023

En 2023, l'AFA reprend activement ses déplacements à l'international, pour mener entre autres des missions de représentation ou pré-implantatoires, dans ses pays partenaires ou en devenir.

En février 2023, deux délégations distinctes de l'AFA se sont rendues en Colombie pour effectuer deux

missions : une mission de représentation, et la mission *Mis raíces*, axée sur la recherche des origines (cf points précédents). Pour l'année 2023, l'AFA programme également (sous réserve de situations le permettant dans les pays) une **mission de représentation au Pérou, au Chili, en Hongrie, en Bulgarie et en Thaïlande**. Une mission pré-implantatoire en Tunisie est par ailleurs prévue, ainsi qu'une mission aux Philippines dans le cadre du séminaire international de l'Autorité centrale philippine, soit un total de **9 déplacements** de l'AFA à l'étranger en 2023.





RUSSIE – suspension sine die des adoptions internationales

L'AFA a été informée par le ministère des Affaires étrangères de sa décision de suspendre toutes les procédures d'adoption internationale concernant des enfants ayant leur résidence habituelle en Russie par toute personne résidant habituellement en France, à compter du 1^{er} janvier 2023 ([arrêté du 22 décembre 2022](#)).

Cette suspension ne s'applique pas aux dossiers ayant donné lieu, à la date de la publication de l'arrêté du 7 mars 2022 modifié portant suspension temporaire des procédures d'adoption internationale concernant les enfants résidant en Russie, à un apparentement par les autorités russes compétentes. Les familles actuellement apparentées peuvent poursuivre leur procédure d'adoption en veillant à suivre les recommandations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

L'Agence est consciente des difficultés que cette suspension entraîne pour les candidats à l'adoption, son équipe au siège et son équipe locale en Russie. L'AFA réaffirme son engagement ferme à accompagner toujours au mieux les familles lors de leurs procédures d'adoption, en s'adaptant constamment à la situation géopolitique au sein de ses pays partenaires.



HAÏTI - suspension sine die des adoptions internationales

La Mission de l'Adoption Internationale (MAI) a informé l'Agence Française de l'Adoption qu'un nouvel arrêté portant suspension sine die des adoptions internationales en Haïti avait été [publié le 19 mars dernier](#). Cette suspension, sans limitation de durée, est justifiée par le contexte d'insécurité générale qui constitue un facteur de risque majeur tant pour la sécurité des ressortissants français que pour l'éthique des procédures d'adoption.

Par ailleurs, la MAI a demandé à l'AFA de cesser son activité d'intermédiaire pour l'adoption dans ce pays. Les familles, qui avaient encore un dossier enregistré auprès de l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR), autorité centrale haïtienne, vont être personnellement informées de cette décision qui entraîne l'annulation de leur candidature dans ce pays. Cette situation concerne également les dossiers des familles accompagnées par un autre opérateur français sur ce pays qui ne pourront pas être repris par l'AFA. L'IBESR a été informée de cette décision de la MAI.

En revanche, cette suspension n'impacte pas l'obligation pour l'AFA d'envoyer les suivis post-adoption des enfants adoptés, qui continue de s'imposer.

PRÉPARATION ET FORMATION DES CANDIDATS ET DES PROFESSIONNELS



Mise en place de la nouvelle formation Flux Inversé à destination des candidats à l'adoption

Dans le cadre du programme *Flux inversé* proposé par l'AFA, l'Autorité centrale du pays d'origine ou les conseils départementaux transmettent à l'AFA ou aux opérateurs privés un dossier d'enfant présentant des besoins spécifiques. Au sein de l'AFA, une commission pluridisciplinaire est en charge d'identifier une famille pour cet enfant, parmi celles qui auront suivi un parcours spécifique de préparation. Ce mécanisme fait déjà l'objet de sessions d'échanges avec les professionnels des départements. **Début 2023, l'AFA lance sa toute première formation dédiée à son programme de *Flux Inversé*, à destination des candidats à l'adoption ayant déjà suivi une formation spécifique de préparation à l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques.** Ces formations au nombre de trois pour le premier semestre 2023, sont animées par la coordinatrice de la commission Enfants à Besoins Spécifiques de l'AFA.



Journée des nouveaux correspondants départementaux de l'AFA

Le mercredi 29 mars 2023 s'est tenue une journée de formation AFA sur l'accompagnement des candidats à l'adoption internationale, à destination des correspondants et référents départementaux récemment nommés. Les agents de l'AFA ont pu exposer les actualités et spécificités propres à leurs cœurs de métier (service international, service information et accompagnement et services supports), face à un public hybride, en présentiel à l'Agence et en visioconférence dans les départements.



Journée Actualités internationales de l'AFA

Le jeudi 30 mars 2023 s'est tenue une journée de formation AFA sur les actualités de l'adoption internationale, à destination des correspondants et référents départementaux de l'AFA. **Les rédactrices de l'AFA ont pu exposer les actualités et spécificités propres aux pays sur lesquels elles sont missionnées (changement de procédure en Thaïlande, suspension en Haïti, Russie, Madagascar, etc), face à un public de près de 40 professionnels, en visioconférence.**



Les dates à retenir - réunions d'information et de préparation à destination des candidats

Vendredi 14 avril

L'accueil d'un enfant ayant une histoire de vie dite « lourde »

organisée par Emilou CHICHE, psychologue clinicienne

Mercredi 19 avril

L'accueil d'un enfant à risque de trouble du neurodéveloppement dont les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale

coanimée par le Docteur David GERMANAUD, neuropédiatre à l'Hôpital Robert-Debré à Paris et par le Docteur GARNIER, médecin à l'AFA

Lundi 24 avril

Enfants à Besoins Spécifiques

organisée par le Dr Gérard GARNIER, médecin de l'AFA, Liliana MINGITA, psychologue clinicienne à l'AFA

Lundi 15 mai

Module 3 : « Attachement et spécificités de la parentalité adoptive »

coanimé avec certains départements volontaires et Liliana MINGITA, psychologue clinicienne à l'AFA

Mardi 23 mai

Le Flux Inversé

organisée par Lorène BERTHEAU, coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques à l'AFA

Mercredi 24 mai

L'accueil d'un enfant porteur d'une cardiopathie

co-animée par le Professeur Damien BONNET - Hôpital Necker Enfants Malades, et le Docteur Gérard GARNIER, Médecin à l'AFA

Vendredi 26 mai

Enfant grand

animée par Emilou CHICHE, psychologue clinicienne

Lundi 5 juin

Enfants à Besoins Spécifiques

organisée par le Dr Gérard GARNIER, médecin de l'AFA, Emilou CHICHE, psychologue clinicienne à l'AFA

Mercredi 28 juin

L'accueil d'un enfant porteur d'une fente labio-palatine

co-animée par le Docteur Véronique SOUPRE, chirurgienne fentes labio-palatines à l'Hôpital Necker Enfants Malades, accompagnée de Madame Cécile CHAPUIS, orthophoniste intervenante à l'Hôpital Necker Enfants Malades, et par le Docteur GARNIER, Médecin à l'AFA

Lundi 3 juillet

Module 4 : « L'adoption au fil du temps : faire famille »

coanimé avec certains départements volontaires et Liliana MINGITA, psychologue clinicienne à l'AFA

Lundi 10 juillet

Enfants à Besoins Spécifiques

organisée par le Dr Gérard GARNIER, médecin de l'AFA, Liliana MINGITA, psychologue clinicienne à l'AFA

Mardi 18 juillet

Le Flux Inversé

organisée par Lorène BERTHEAU, coordinatrice de la Commission Enfants à Besoins Spécifiques à l'AFA

TÉMOIGNAGES DE FAMILLES ADOPTANTES

Certaines familles accompagnées par l'AFA ont accepté de partager leurs histoires adoptives. Elles nous livrent des histoires inspirantes qui retracent des parcours riches, parfois tumultueux. Retrouvez ici le témoignage de la famille ANDRIOT et de leurs fils David et Armin (adoptions en Hongrie), de la famille COLAS et de leur fille Inès (adoption en Bulgarie) et de la famille KOURDO et de leur fils Jonah (adoption au Togo).

Famille ANDRIOT

L'adoption est une merveilleuse aventure !

Dès que nous avons évoqué notre souhait mutuel de faire famille nous avons parlé d'adoption. Voilà, ce serait notre façon à nous de faire famille. Nous avons mûri notre projet et avons pris contact auprès du Conseil Départemental pour entamer la procédure. C'est lors de notre demande d'agrément que nous avons senti que tout ne serait pas facile. Pour obtenir ce sésame il faudrait se mettre à nu, se justifier encore et encore. Nous ne manquons pas de détermination, heureusement. Notre projet était d'adopter une fratrie de deux enfants « grands », et même si nous réunissions tous les critères pour obtenir l'agrément, notre projet dérangeait... « Pourquoi vous ne voulez pas un bébé ? Vous êtes jeunes ? Vous pourriez adopter un bébé ? » La remarque la plus redondante de toute : « Pourquoi l'adoption alors que vous pouvez faire des enfants ? ».

En 2015 nous obtenons ce précieux sésame.

Nous avons alors entamé des démarches en France et à l'international. Nous avons déposé notre dossier dans tous les départements français, individuellement, car il n'y a pas de centralisation des candidatures en France. Nous nous sommes également rapprochés de l'AFA et des OAA. Après avoir justifié une nouvelle fois notre choix de faire famille, une OAA a accepté de nous accompagner pour adopter en Pologne. Les aléas politiques dans ce pays ont mis fin à cette démarche. Nous avons alors eu l'impression de revenir au point de départ. Après plusieurs autres démarches, l'AFA nous a contacté pour nous informer qu'un partenariat avec la Hongrie avait été engagé et que notre dossier correspondait aux critères du pays. Nous avons donc déposé notre dossier dans ce pays. Un an plus tard nous sommes appelés pour une proposition d'apparement pour deux garçons, David, 7ans et Armin, 6ans. Nous avons alors 15 jours pour valider cette proposition. Après avoir pris conseil auprès du médecin de l'AFA et de notre généraliste, nous acceptons cette proposition. Rendez-vous est pris en octobre 2021 pour rencontrer nos futurs enfants. Nous y sommes, tout devient plus concret. Notre projet devient une réalité. Nos enfants ont un visage !

En un mois nous devons préparer notre arrivée sur place ; envoi d'un colis aux enfants, réservation d'un appartement, prise de contact avec notre interprète, échanges multiples avec l'AFA qui nous conseille et nous accompagne. Notre séjour doit durer 6 semaines. Nous faisons le choix de partir en voiture, accompagnés de notre chienne, Suzie. Nous arrivons en Hongrie 2 jours avant la première rencontre afin de découvrir ce nouveau lieu et nous reposer. La première rencontre a eu lieu dans la famille d'accueil. Les enfants nous ont tout de suite sollicités. Devant leur engouement, les inquiétudes du premier contact se sont tout de suite volatilisées. La famille d'accueil a joué un rôle essentiel en préparant les enfants à notre venue. A peine arrivés, il fallait déjà repartir. Cette première prise de contact d'une heure a été brève mais intense.

Lors de la première semaine les enfants restent dans la famille d'accueil et les visites se font progressivement plus longues. En milieu de semaine nous commençons à sortir en extérieur avec les enfants. Nous nous observons, nous nous découvrons, nous apprenons à nous connaître. Suzie est présente avec nous à chaque instant, elle facilite le lien entre nous et permet aux enfants de se projeter dans leur nouvelle vie. Première sortie au lac, premier restaurant, premiers fous rires, premiers câlins. Les enfants parlent beaucoup entre eux, nous parlent beaucoup ... puis se rappellent que nous ne parlons pas la même langue et que nous ne nous comprenons pas. Les fous rires

s'enchaînent et nous apprenons à communiquer autrement. A l'issue de cette première semaine, le jugement pré-adoptif nous autorise à vivre avec les enfants. Nous allons vivre en famille en Hongrie pour les 5 semaines à venir ! Lorsque les enfants ont su qu'ils allaient venir habiter avec nous, leur première question était de savoir si nous avions



des escaliers ; lorsque nous les avons vu monter les marches nous avons compris pourquoi... ils étaient en surpoids, ne pratiquaient aucune activité physique et avaient des problèmes de motricité. Les enfants découvrent l'appartement que nous louons grâce à des séances de cache-cache et nous organisons notre vie à quatre. Cette période est un moment à part. Nous n'avons qu'une seule préoccupation, celle de prendre du temps pour nous, pour faire famille. Progressivement les murs se recouvrent de post-it qui nous permettent de nous comprendre. Les enfants apprennent déjà leurs premiers mots de français. Les services hongrois viennent à deux reprises nous rendre visite et vérifier que tout se passe bien. La tutrice a été impressionnée de voir des enfants moins agités qu'auparavant. Nous

rythmons nos journées de visites, randonnées, sorties au parc et au marché, ateliers culinaires et activités manuelles. Les enfants nous demandent de leur apprendre l'alphabet et de nouveaux mots

Au cours de ces semaines, nous prenons tous les quatre nos repères. Progressivement les enfants s'épanouissent. Un lien affectif commence à se créer.

Le jugement d'adoption a lieu début décembre. Les services sociaux nous demandent de valider l'apparement. Pour nous il n'y a pas de doute. Les enfants souhaitent également poursuivre cette aventure commune ; ils nous ont également adopté. Ça y est, c'est fait, nous sommes officiellement une famille ! Nous finalisons les démarches et récupérons les passeports à Budapest et en profitons pour visiter la capitale. Les marchés de Noël ont commencé,



les enfants sont ravis. La procédure en Hongrie avec cette longue période sur place permet une adaptation progressive et évite les angoisses de séparation pour les enfants. Cela s'est avéré très précieux pour David qui se questionnait beaucoup et avait peur que l'on retourne en France sans lui.

Nous sommes le 2 décembre, il est temps de prendre la route avec nos enfants en direction de la France. David et Armin ont hâte, ils nous parlent de leur chambre et des animaux, qu'ils ont découverts sur des photos et qui les attendent à la maison. En voiture la route est longue mais c'est un vrai plus. Nous avons pu être autonome lors de notre séjour et de découvrir la région où nous étions. Nous avons ainsi pu ramener toutes les affaires des enfants sans avoir eu besoin de faire des choix. Les deux jours de trajet permettent une transition en douceur. Les enfants ne ferment pas les yeux du trajet et regardent le paysage changer. C'est la première fois qu'ils voient des montagnes, nous leur expliquons que la France se trouve de l'autre côté.



A notre retour en France, nous avons fait le choix de prendre un congé parental ce qui nous a permis de se donner du temps, ensemble, d'intégrer les contraintes du quotidien et de s'habituer à notre nouveau rythme de vie. Durant ces trois mois de vie à quatre nous leur avons fait découvrir de nombreuses activités et avons visité l'environnement proche ; entre autres randonnées, balades en forêt, sorties à la piscine, jeux de société ont rythmé cette période. Les enfants ont fait connaissance de manière progressive de la famille et de nos amis proches. La réalité nous rattrape à ce moment

car il faut se relancer dans les démarches administratives ; déclaration aux différents organismes, transcription du jugement,... Les délais pour obtenir les documents administratifs sont parfois très long. Il est parfois difficile de

justifier que nos enfants sont nos enfants...

Nous avons attendu le moment opportun pour commencer à parler d'école. Les enfants étaient demandeurs et souhaitaient se faire de nouveaux copains. Autour d'eux, les voisins du même âge allaient à l'école, ce qui a stimulé David et Armin. Nous avons alors pris rendez-vous avec l'équipe enseignante qui a été très compréhensive et a permis une période d'adaptation. Les enfants ont commencé l'école à temps partiel. L'objectif de cette fin d'année scolaire était de sociabiliser David et Armin et de continuer l'apprentissage du français.

Après un an passé en France les enfants ont pris leurs marques et ont pu rencontrer toute leur famille. Les liens sont déjà fort avec la famille proche. De part leur curiosité et leur volontarisme, les enfants parlent couramment le français. Leur capacité d'adaptation ne cesse de nous impressionner. Ils sont complètement intégrés à leur nouvel environnement et se sont fait de nombreux copains. L'arrivée en fratrie les a beaucoup rassurés et les a aidés dans ce processus.

Dans ce tableau qui paraît idyllique il y a forcément des moments plus compliqués mais nous ne regrettons aucunement notre choix de construire notre famille par l'adoption. David et Armin sont deux petits garçons plein de vie qui égayent notre quotidien et font notre fierté de part leur dynamisme, leur joie de vivre et leur soif de découverte.

Même si le parcours peut paraître long nous ne pouvons que vous encourager à aller jusqu'au bout du chemin. Pour nous ce n'est que le début de cette belle aventure qui s'écrit désormais à quatre. Nous ne pouvons qu'espérer qu'il en sera de même pour vous.

Famille ANDRIOT
Adoption en Hongrie

Famille COLAS

C'est en 2009 que débute notre histoire avec l'adoption, lorsque nous franchissons la porte du Conseil Départemental pour la première fois afin de prendre des informations, des renseignements sur l'adoption d'un enfant. Dès 2010, nous commençons les démarches afin d'obtenir l'agrément. Les entretiens avec la psychologue et l'assistant social s'enchaînent, ceux-ci permettent l'introspection et de nombreux échanges sur notre projet. Nous obtenons l'agrément en juillet 2011 suite à une commission où je me déplace afin de pouvoir répondre aux éventuelles questions, interrogations notamment sur ma santé. Aucune question ne sera posée.

Nous sommes ravis d'avoir obtenu l'agrément, nous pensons avoir fait le plus difficile ! Hélas !! La période de l'attente fait partie de notre histoire. En effet, nous avons « attendu » dix ans. Oui, oui, 10 ans !!! Aussi nous faisons le choix de déposer un dossier pour l'adoption d'un ou d'une pupille ainsi qu'un dossier en Bulgarie.

La Bulgarie accepte notre dossier en octobre 2013, et nous attribue un numéro de dossier. Nous sommes ravis de cette nouvelle car ce numéro donne un sens à notre projet et décuple notre motivation. Pendant cette période d'attente, nous participons à de nombreuses, nombreuses réunions mises en place par le Conseil départemental, l'association EFA22 (Enfance et Famille d'Adoption) qui nous permettent d'appréhender l'adoption sous toutes ses formes, d'aborder de nombreux aspects de l'adoption. Aussi, nous rencontrons et échangeons longuement et régulièrement avec des familles, notamment de notre commune mais pas que, ayant adoptées, c'est très important pour Nous. Ces différentes rencontres nous permettent de « voir » que des adoptions se concrétisent tout près de chez nous et aussi plus loin. Ce besoin de discuter de notre projet d'adoption nous confirme que celui-ci nous habite, que c'est notre projet de Vie. Les années passent, et dès 2015, nous décidons de demander un nouvel agrément que nous obtenons le 22 avril 2016. Ah, cette date du 22 avril est une date d'anniversaire pour deux personnes proches de nous, donc on « s'accroche à cette date » de toutes nos forces.

Aussi, la procédure demandée par la Bulgarie c'est à dire l'obligation de rédiger un courrier annuel nous permet de nous rapprocher de l'enfant d'origine bulgare et d'y penser très, très régulièrement. Nous décidons de nous rendre

deux semaines au mois de septembre 2018 en Bulgarie afin de découvrir la langue, la culture, les paysages... Nous avons beaucoup aimé ce voyage, ce pays est très accueillant, coloré. Nous avons découvert les différentes régions du pays, dégusté de nombreuses gourmandises bulgares... nous avons retenu de nombreuses choses sur l'Histoire de la Bulgarie et nous avons la sensation de nous rapprocher de notre enfant. A notre retour, nous sommes motivés, boostés par ce voyage.

Les rédactions des courriers annuels adressés aux Autorités bulgares sont devenus des rendez-vous immanquables et incontournables avec la Bulgarie et l'enfant bulgare. Nous y sommes très attachés.

Et puis, il y a cette année 2020, une année « creuse » due à la pandémie. Toutes les démarches sont mises à mal et interrompues. Nous nous sommes beaucoup interrogé à cette époque sur la concrétisation de notre projet. Notre motivation a vacillé à ce moment-là. Et puis, l'année 2021 arrive, nous concrétisons un projet immobilier au début du mois de février..... Et notre projet de Vie prends Vie. Il prend forme le 23 février 2021, Mme BEAUDOUIN nous appelle au travail puis à la maison. Le coup de fil magique évoqué par tous les adoptants est pour Nous, pour Nous. Ce coup de téléphone dure deux heures, on écoute attentivement les informations sur l'enfant apparenté, on pleure. Que d'émotions !!! Le moment rêvé devient notre réalité. Aussitôt, nous appelons nos parents. Ce 23 février 2021, c'est aussi l'anniversaire de mariage de mes parents, 47 ans de vie commune. Puis les démarches s'enchaînent. On réalise celles-ci avec joie, avec impatience. Nous tenons à remercier les membres de l' AFA pour leur accompagnement, leur empathie et leur sérieux.



Les dates du premier voyage en Bulgarie sont programmées puis annulées, à la demande de la Bulgarie et du directeur de l'orphelinat. Le COVID est encore trop présent en Bulgarie comme en France. Les Autorités bulgares nous accordent vingt-quatre heures afin de réfléchir « à la solution proposée » qui est de faire connaissance de l'enfant apparenté en visioconférence. Notre réponse est positive. Nous faisons connaissance d'Inès à travers notre écran d'ordinateur. Chaque matin, Tania (agence de médiation « MON ENFANT ») se rend sur place à l'orphelinat et se connecte avec nous pendant une heure. Nous apercevons une petite fille qui marche, qui émet des sons mais ne parle pas, puis qui nous cherche derrière l'écran à partir du mercredi matin. L'équipe qui l'entoure nous indique qu'Inès comprends ce qu'il se passe. On est ravis, les échanges se passent bien. Inès montre beaucoup d'intérêt envers Tania lorsqu'elle chante, joue avec

elle. Aux cours des mois qui suivent, nous avons des rencontres programmées toujours grâce à la visioconférence avec l'orphelinat et Inès. Un moment partagé virtuellement mais tellement riche pour Inès et pour Nous.

Puis vient, le temps de la rencontre. Celle-ci à lieu le 19 juillet 2021 à l'orphelinat de Stara Zagora, lieu de l'orphelinat. C'est lors de cette rencontre que l'adoption d'Inès s'est concrétisée. Nous avons fait la connaissance d'une petite fille brune, ayant les cheveux frisés, souriante et très attachante. Nous avons enfin pu la serrer dans nos bras. La semaine en Bulgarie s'est passée merveilleusement bien. Nous avons partagé nos premiers moments en famille tous les trois. Nous nous sommes, tous les trois très, très bien adaptés à notre nouvelle situation. Notre famille était créée, nous étions trois. L'adoption réciproque s'est parfaitement réalisée. Le BON-HEUR !!!!

Notre retour en France s'est bien déroulé. Nous avons été accueillis par quelques membres de la famille à l'aéroport de



Nantes. Puis, nous avons formé un cocon, tous les trois, à la maison pendant deux mois afin qu'Inès et Nous prenions nos marques. Inès était en demande de câlins, de bisous (ce que nous lui avons donné sans aucune restriction !), elle est devenue propre au mois d'août et à commencer à parler au mois de septembre. C'est une petite-fille qui à toujours le sourire, qui à soif d'apprendre, qui est très volontaire pour découvrir son environnement. Elle adore feuilleter les livres, les publicités, aller dans le jardin, courir. Par contre, le coloriage n'est pas son truc. Au début, elle allait spontanément vers tous les adultes, aujourd'hui, elle sait que les câlins nous sont réservés ainsi que vers les grands-parents ou autres personnes proches de nous. Inès n'est pas encore à l'aise avec l'eau, la toilette et la douche. Néanmoins, elle a fait d'énormes progrès car accepte de prendre sa douche avec la porte de la douche ouverte. Elle peut ainsi sortir et entrer à sa guise. Nous avons expliqué la situation à sa maîtresse, à l'ATSEM ainsi qu'aux différents professionnels qui la suivent (orthophoniste, psychomotricienne et ergothérapeute). Elle apprend et quel bonheur de participer à son épanouissement. C'EST MAGIQUE !

Nous sommes fiers de notre parcours, d'avoir participé aux réunions, aux différentes formations au cours de ces dix années d'attente, notamment celle proposée par l'AFA spécifique à la Bulgarie. Aussi, nous sommes certains qu'Inès a été également parfaitement préparée à « son » adoption, tant la rencontre et son adaptation ont été « fluides ». Ces dix années ne sont pas des années perdues comme nous avons pu l'entendre dans notre entourage. Mais au contraire, elles nous permettent aujourd'hui, d'être tous les trois sereins et à l'aise avec « l'adoption » d'un enfant. Nous tenons aussi, au travers notre témoignage à encourager tous les célibataires ou/et les couples ayant un projet d'adoption en cours à ne jamais baisser les bras. Oui, l'attente est longue, trop longue ! Et nous savons de quoi nous parlons ! Les moments de doutes, de découragements sont normaux.

Croyez toujours en votre projet !! Croyez toujours en VOUS !!

Famille COLAS
Adoption en Bulgarie

Famille KOURDO

Bonjour,

Tout a commencé par une réunion de présentation des démarches pour l'adoption au Conseil Départemental. Le cheminement, les rendez-vous, les réunions furent des étapes longues mais indispensables pour concrétiser notre souhait d'accueillir un enfant au sein de notre foyer.

Quelques mois après avoir obtenu notre agrément, en mars 2018, nous répondons à un appel à dossier pour le Togo via l'AFA. En octobre 2018, nous apprenons que 4 dossiers sont retenus dont le nôtre, c'est une grande joie, mais nous savons que le chemin est encore long jusqu'à l'apparement.

Mai 2020, en plein confinement, alors que nous pensons que tout est bloqué, nous recevons un appel de l'AFA pour une proposition d'enfant : un petit garçon en très bonne santé qui va sur ses cinq ans. Nous n'en revenons pas ! Nous le savons déjà, il sera notre fils. L'AFA nous donne les coordonnées de la nounou, nous l'appelons chaque semaine et le lien se crée petit à petit avec Jonah. Il est pressé de nous voir arriver et de partir en France.



En février 2021, nous recevons enfin l'autorisation d'aller chercher Jonah et nous prenons tout de suite nos billets d'avion. Cinq jours plus tard, nous sommes au Togo. La première rencontre, trois jours après notre arrivée à Lomé, est quasi naturelle, et se fait facilement. L'assistante sociale du CNAET propose à Jonah



de venir dans notre logement, ce qu'il accepte sans hésiter. A partir de ce jour là, nous ne nous sommes plus quittés.

Passer d'un environnement collectif à une vie à trois n'est cependant pas très facile pour lui au départ mais les quatre semaines de notre séjour nous permettent de faire connaissance et petit à petit, nous nous adaptons à cette nouvelle vie. Le temps passe lentement mais heureusement, Coco, notre correspondant, nous accompagne faire quelques visites touristiques. Nous le remercions vivement car sans lui, notre séjour n'aurait pas été le même.

De retour en France, Jonah prend ses marques et s'adapte rapidement à son nouvel environnement. Six semaines après, il commence l'école où il intègre une classe de grande section. Son enseignante est ravie de voir un enfant aussi curieux et qui n'a aucune difficulté à créer du lien avec ses camarades. Ses progrès en français sont rapides et les évaluations du corps enseignant, de la psychologue scolaire nous rassurent, Jonah est prêt pour faire sa rentrée au CP en septembre 2021.

Le temps passe et arrivent les premières fêtes en famille dont Noël. C'est une véritable joie de le voir si heureux et épanoui, nous voyons des étoiles briller dans ses yeux. Deux ans après notre retour en France, Jonah se montre toujours aussi curieux de découvrir ce qui l'entoure, il a une soif d'apprendre incroyable. Il a fait preuve d'un grand courage, a su s'adapter et se faire apprécier de tous. Nous sommes très fiers de lui.

Pour conclure, nous tenons bien sûr à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans notre parcours : Mme Garcia et M. Vallée du Conseil départemental de la Haute-Garonne et Mme Mouré de l'AFA.

Famille KOURDO
Adoption au Togo

Agence Française de l'Adoption

Agence Française de l'Adoption • France Enfance Protégée
63 bis boulevard Bessières
75017 Paris
www.agence-adoption.fr

Copyright © 2023 AFA/FEP